

encore les formalités administratives. Le gouvernement a-t-il évalué les dépenses administratives qui en résulteraient? Je parie que l'appareil administratif et bureaucratique que nécessitera ce programme—si celui-ci conserve sa physionomie actuelle—impliquera des dépenses supérieures à celles que nous aurions à assumer en accordant aux vieillards la majoration de 2 p. 100 et en l'appliquant au moins à la pension de base universelle qui est fixée actuellement à \$80. Ce principe de sélectivité signifie qu'on enlèvera de l'argent à certains bénéficiaires de pensions pour le donner à d'autres. Est-ce là le genre de lutte contre la pauvreté que le gouvernement se flatte de mener? Je souhaiterais vivement que parmi les députés d'en face il se trouve, avant le vote final, quelqu'un pour se pencher sur cette question.

Nous pourrions nous inspirer du chant de Noël où Tiny Tim sonde le cœur de Scrooge. Nous n'avons peut-être pas de Tiny Tim ici, mais nous espérons quand même que l'esprit qui a animé Scrooge, par Tiny Tim, puisse en quelque sorte toucher les cœurs de ceux qui ont conçu ce bill dont nous ne devrions certes pas nous préoccuper à ce moment-ci. J'aurais un ou deux points à soulever en terminant.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député a dit qu'il terminait. Je dois informer et le député et la Chambre que son temps de parole est expiré. Il peut terminer moyennant le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

M. Thompson: Merci beaucoup. Il faudrait majorer les pensions non pas de 2 p. 100, mais d'un montant correspondant à l'augmentation effective du coût de la vie. Toutefois, il faudrait au moins maintenir ce qui a été la pratique dans le passé tant à l'égard du supplément qu'à l'égard de la pension de base. En second lieu, il faudrait accroître la déduction actuelle pour fins d'impôt sur le revenu. Il faudrait l'augmenter au moins jusqu'à concurrence du montant que le Conseil économique considère comme le minimum vital. Je crois que ce montant est de \$1,920. Il serait bien préférable pour les vieillards pensionnés de relever ce montant jusqu'au seuil de la pauvreté, soit \$3,000. On ne pourrait certes pas trop s'y opposer. Il n'est pas bon de pénaliser les plus de 65 ans qui aimeraient s'assurer un petit supplément de revenu en leur reprenant en impôts. Je me permets un exemple de chez moi. Je connais un homme de plus de 70 ans, qui l'an dernier n'a pas payé d'impôt sur le revenu parce que son revenu était insuffisant; or il a découvert que sa femme sans qu'il le sache avait atteint l'âge ouvrant droit à la pension. Il n'avait pas les moyens de faire établir sa déclaration d'impôt par un comptable. Il l'a établie lui-même mais en oubliant que sa femme percevait une pension et n'a donc pas calculé correctement la somme que lui et sa femme recevaient comme revenu; il ne paya ainsi aucun impôt, étant donné qu'il n'en avait pas versé les années précédentes. Il fut imposé à raison de \$157.17 et fut très étonné de recevoir le premier avis de cotisation. Il n'était pas habitué à payer des impôts et ne fit rien à cet égard. Il reçut par la suite un autre avis lui déclarant que si un versement immédiat n'était pas effectué, des poursuites seraient engagées contre lui pour récupérer la somme due.

• (8.50 p.m.)

Ce pauvre vieillard, pris de panique, ne prit pas connaissance des indications en caractères fins que comportait le formulaire. Il crut qu'on allait l'emprisonner. Il emprunta l'argent nécessaire et paya ses impôts, car il savait que si on lui réduisait sa pension, il lui serait impossible de survivre. Le tragique est qu'il n'a pas l'argent pour rembourser son emprunt. Je suis persuadé que des cas identiques existent par centaines de milliers au Canada. Il est honteux d'imposer nos vieillards aux niveaux actuels. Il est indispensable que l'abattement fiscal des retraités soit augmenté afin de leur permettre, s'ils ont un petit actif personnel, de relever leur niveau de vie au moins au-dessus de ce que le Conseil économique appelle le minimum vital.

Parvenu à la fin du débat sur cette mesure, j'espère que l'ambiance de Noël adoucira le cœur du Scrooge qui en est responsable, que les amendements présentés seront acceptés et que nous pourrions rentrer chez nous avec la satisfaction de savoir que nous avons rendu ce Noël un peu moins pénible pour les gens les plus méritants et les plus nécessiteux de notre pays.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur le bill C-202 qui prévoit une augmentation des pensions de vieillesse. Nous devrions plutôt dire diminution, car ce bill, comme le disait l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), est mauvais, ne tenant pas compte des réalités économiques actuelles, caractérisées par un déséquilibre général auquel on se contente d'apporter des remèdes de fortune, dont l'inefficacité crève les yeux. Ce faisant, la maladie s'aggrave, car, somme toute, les citoyens sont de plus en plus dans la dèche.

Comment se fait-il que nous en soyons rendus au point où nous avons une armée de personnes âgées, et même de jeunes personnes, qui ne sont même plus capables de trouver ce dont elles ont besoin dans notre beau Canada? On n'est même plus capable de se trouver un coin convenable, on n'est même plus capable d'avoir ses trois repas par jour, garantis, dans un pays qui regorge de richesses!

Alors, il y a certainement quelque chose qui ne tourne pas rond, et si nos personnes âgées sont rendues à mendier, comme nous le voyons présentement, notre système économique doit être réformé à sa base. Cependant personne, dans cette enceinte, n'ose apporter les remèdes nécessaires pour équilibrer notre économie de façon à permettre à chaque individu de bénéficier du progrès et de la science.

Les Canadiens sont dépourvus du nécessaire. Plusieurs vivent dans des conditions alarmantes et c'est pour cela que nous essayons d'augmenter les pensions de sécurité de la vieillesse. On essaie de trouver des capitaux là où il n'y en a pas. On veut prendre l'argent de ceux qui n'en ont déjà pas assez pour le donner à d'autres en vue d'équilibrer un peu notre économie. Plus le temps avance, plus le déséquilibre est complet, et plus nous voyons le mécontentement général à la grandeur de notre beau Canada.

Nous voilà encore à discuter de problème se rapportant aux vieillards, dans l'ensemble de notre économie natio-